



Santé publique
Sécurité de la Chaîne alimentaire
Environnement



Feuille de route Plan d'actions Participation 2026~2028



Table des matières

Introduction	3
A. Ancrage juridique	5
B. Conceptions de la participation	6
C. Un processus participatif ? Oui mais pas n'importe comment !	8
D. Vision du plan d'action à long terme	11
E. La participation dans le plan stratégique du Réseau Santé Kirikou	12
F. Le soutien à la fonction de coach participation au sein du Réseau Santé Kirikou.....	14
G. Les quatre axes en trame de fond	15
H. Les quatre objectifs	15
Les fiches actions	16

Introduction

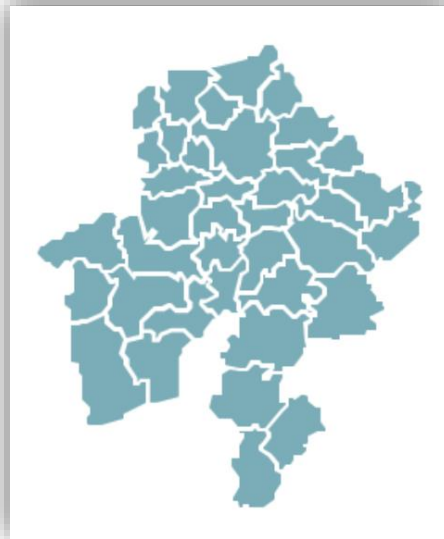
Depuis 2015, année de la réforme « *Vers une nouvelle politique de santé mentale pour enfants et adolescents* »¹, chaque territoire a été invité à instituer et opérationnaliser un réseau. C'est ainsi que le Réseau Santé Kirikou s'est mis en place progressivement à partir de juillet 2016.

Depuis lors, le réseau s'est développé et a vu ses dispositifs se multiplier.

Sur base de l'avis du Conseil supérieur de la Santé de juillet 2019 relatif à la participation des enfants et adolescents dans le domaine des soins de santé mentale² et du rapport intermédiaire du projet pilote du SPF Santé publique³, l'accent a été mis sur l'implémentation concrète de la participation des enfants, des adolescents et de leur entourage au sein des réseaux SMEA.

Pour cette raison, fin 2021, le SPF Santé Publique a accordé à chaque réseau de la nouvelle politique de santé mentale une nouvelle fonction de coach participation (aussi appelée « *chargé-e de projet à la participation* »), ayant pour mission d'élaborer un plan d'actions concret en lien avec les objectifs suivants :

- « *Mise à disposition d'informations adaptées et accessibles aux enfants, aux adolescents et à leur entourage (associations respectives incluses) concernant la santé mentale, les problèmes de santé mentale et l'offre de soins en santé mentale.*
- *Développement d'actions qui encouragent et soutiennent à exprimer leur point de vue lors des concertations et des prises de décision qui ont un impact sur leur santé mentale.*
- *Développement d'initiatives qui garantissent la participation active des enfants, des adolescents et de leur entourage au sein de l'organisation et à la prise de décision inhérente au réseau SMEA, afin qu'ils puissent efficacement contribuer à la création, au progrès, à la conception et à l'évaluation de soins en santé mentale respectueux des jeunes au :*
 - *Niveau micro: les enfants, les adolescents et leur entourage participent au processus de décisions concernant leur suivi (parcours de soins individuel)*
 - *Niveau méso: les enfants, les adolescents et leur entourage sont activement impliqués dans l'organisation des soins. Ils contribuent au développement de l'offre de soins, à l'évaluation et au feedback relatifs aux soins ainsi qu'à l'aide et aux diverses prestations proposées (institutions et réseau).*
 - *Niveau macro: les enfants, les adolescents et leur entourage bénéficient d'une place et formulent des recommandations à l'attention des autorités politiques compétentes.*



¹ <https://www.psy0-18.be/index.php/fr/>

² https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/20190710_css_9458_participation_vweb.pdf

³ <https://www.psy0-18.be/index.php/fr/participation>

- *Développement d'initiatives qui visent à renforcer la sensibilisation, la connaissance et l'application de la participation des enfants, des adolescents et de leur entourage auprès des partenaires du réseau SMEA et dans le domaine de la santé mentale au sens large ».*

Au sein du Réseau Santé Kirikou, il a été décidé de localiser la fonction de coach participation au sein de l'équipe du Service Droit des Jeunes de Namur. En effet, le SDJ de Namur est reconnu pour sa méthodologie en recueil de paroles des jeunes et bénéficie d'une pratique de terrain considérable en matière de santé mentale. En juillet 2021, cette pratique a notamment conduit à la publication d'une recherche-action intitulée « *Quels sont les freins au droit à la santé mentale du jeune ?* »⁴ et à la diffusion, sur le site internet du service, de capsules-vidéos réalisées par des jeunes pour des jeunes⁵. Depuis 2022, c'est le projet « *La santé mentale, il faut qu'on en parle !* », mêlant pair-aidance et co-animation avec les jeunes au sein d'écoles secondaires, qui renforce cette reconnaissance.

À noter que depuis juillet 2025, la fonction de chargée de projet à la participation travaille idéalement un jour/semaine dans les locaux de la Maison des Réseaux.

Après 4 ans, il est indéniable que la localisation de la fonction sur le terrain, directement au contact des jeunes, est d'une grande pertinence. La complémentarité entre méta et première ligne est non négligeable. Parce que c'est au cœur de la parole des jeunes que les projets les plus concrets et les plus riches voient le jour.

Début 2022, un premier plan d'actions (2022-2024) a ainsi été réalisé. Aujourd'hui, alors que certaines actions du premier plan d'actions sont terminées, ce second plan d'action (2026-2028) reprend des actions en cours ou des nouvelles et structure concrètement des fiches actions relatives aux objectifs principaux poursuivis en tant que coach participation du Réseau Santé Kirikou.

Il est à noter que le présent plan d'actions, tout comme le précédent, s'inscrit dans la continuité des travaux déjà réalisés au sein du Réseau et peut évoluer au fil du temps.

⁴ <http://www.sdj.be/smj/>

⁵ <http://www.sdj.be/sante-mentale/>

A. Ancrage juridique

- Convention internationale relative aux droits de l'enfant

« Article 12. 1. Les États parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité. 2. A cette fin, on donnera notamment à l'enfant la possibilité d'être entendu dans toute procédure judiciaire ou administrative l'intéressant, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un représentant ou d'un organisme approprié, de façon compatible avec les règles de procédure de la législation nationale »

- Constitution Belge

« Art. 22bis. Chaque enfant a droit au respect de son intégrité morale, physique, psychique et sexuelle. Chaque enfant a le droit de s'exprimer sur toute question qui le concerne; son opinion est prise en considération, eu égard à son âge et à son discernement. (...) ».

- Loi relative aux droits du patient

« Art. 12. §1er. Si le patient est mineur, les droits fixés par la présente loi sont exercés par les parents exerçant l'autorité sur le mineur ou par son tuteur.

§2. Suivant son âge et sa maturité, le patient est associé à l'exercice de ses droits. Les droits énumérés dans cette loi peuvent être exercés de manière autonome par le patient mineur qui peut être estimé apte à apprécier raisonnablement ses intérêts. »

- Convention relative aux droits des personnes handicapées
- Lignes directrices du Conseil de l'Europe pour des soins de santé adaptés aux enfants
- Décrets des communautés
- Réforme de la santé mentale psy 0-18
- Convention de réseau : fiche action A.1 et A.2 (cf. infra)

B. Conceptions de la participation

« On amène du positif, du négatif, de la critique, ... La participation, c'est amener quelque chose »

« La participation, c'est de la vie quotidienne. On participe au fonctionnement de la terre. Les professionnels, ils ont les codes mais ils n'ont pas vécu les choses ».

« Il faut parfois aider à la participation parce que certains sont taiseux. Mais parfois, trop d'accents sont mis sur ceux qui ne disent rien ; parfois, pas assez d'accent sur ceux qui ont besoin de parler. »

« C'est aussi le fait de pouvoir s'imposer dans ce qu'on pense et de pouvoir donner son avis sans avoir une crainte d'être jugée. »

« Participer, c'est l'entraide et le partage de ses convictions et de ses connaissances »

E. 19 ans
Parole de jeune

Nous l'avons vu supra, la participation des enfants et des adolescents est un droit ancré dans différents textes de loi.

Dans le dictionnaire Larousse, la participation est définie de la manière suivante : « Action de participer à quelque chose, part prise à quelque chose. Synonymes : aide - collaboration - complicité - concours - contribution – coopération »⁶

Cela dit, il est difficile d'envisager la définir complètement d'une seule phrase.

Pourquoi, nous direz-vous ? Parce que, la participation est en réalité un concept complexe qui varie selon la situation (environnement social, âge, etc.) et le niveau de participation (micro, méso, macro). Ainsi, pour penser la participation correctement, il est important de définir les objectifs, le cadre et les limites dans lesquels il sera possible de la mettre en place. Dans un contexte donné, c'est la pluralité d'expertises des acteurs et la voix des enfants et des adolescents et de leur entourage qui permettra au processus participatif de prendre forme. Par conséquent, bien qu'il doive être balisé, un processus participatif doit être construit et choisi au fur et à mesure, au cas par cas, par les jeunes avec l'aide de professionnels.

Pour cette raison, nous parlerons de conceptions de la participation.

Voici quelques balises qui permettent d'appréhender ce concept :

1. **Le disque de participation**⁷ qui nécessite de rassembler quatre composantes :

- Le but de la participation
- Le contexte de la participation
- Les acteurs
- Le mode de participation

⁶ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/participation/58372>

⁷ Disque de participation, repris de Keki, beleidsadvies, 2015

2. **L'échelle de participation**⁸ qui s'inscrit dans cette dernière composante et est composée de différents niveaux de participation :

- L'information : le·la professionnel·le informe strictement le·la jeune et son entourage ; il s'agit du bas de l'échelle et du mode de participation le plus passif.
- La consultation : le·la professionnel·le consulte le·la jeune et son entourage. Il·elle s'interroge activement sur l'opinion de l'usager mais détermine lui·elle-même si les résultats de la consultation seront pris en compte.
- Le conseil : le·la professionnel·le s'engage à tenir compte du feed-back du·de la jeune et de son entourage mais peut s'en écarter lors de la prise de décision finale.
- Le partenariat : le·la professionnel·le et le·la jeune et son entourage coopèrent de manière équivalente, il y a une prise de décision commune
- La codécision : le·la jeune détermine les objectifs et les priorités et le·la professionnel·le a plutôt un rôle de soutien et de conseil. Il s'agit du mode de participation le plus actif.

Ces niveaux de participation dépendent bien entendu des raisons et de l'objectif de la participation, qui est à évaluer au cas par cas par les acteurs (enfants et professionnels).

Ces deux méthodes complémentaires n'empêchent bien entendu pas d'amener d'autres idées lorsqu'un processus participatif est en cours d'élaboration. *Par exemple : les 7 règles d'or à la participation (délégué général aux droits de l'enfant, 2021⁹).*

Ce cadre et ces balises sont des indicateurs essentiels afin de ne pas tomber dans un « semblant » de processus participatif et une instrumentalisation. Par conséquent, il est important d'informer les jeunes sur les différents modes de participation existants et sur le fait que ceux-ci peuvent à tout moment contredire ce qui est mis en place dans le cadre d'un processus participatif. Une participation réelle nécessite un certain transfert de pouvoir vers l'enfant¹⁰. Parce que participer, c'est choisir. C'est choisir de participer et de quelle manière. C'est aussi choisir de ne pas participer.

Participer ce n'est pas « tout décider », participer c'est prendre part, être partie, de manière éclairée.

Enfin, il est à noter que la participation se met en œuvre de manières différentes en fonction des réalités de chaque service, de chaque professionnel·le. Elle ne pourra pas se mettre en œuvre de la même manière au sein d'un service résidentiel qu'au sein d'une équipe mobile par exemple. Il est important de prendre en compte tous les éléments propres à un projet tels que le contexte, les acteurs (jeunes, professionnel·le·s, familles, etc.), les moyens budgétaires, etc. Il n'y a pas de meilleur choix qu'un autre. Le meilleur choix est celui que l'on se donne, ensemble, au sein d'un processus participatif de confiance.

8 Echelle de participation dans le contexte des soins en santé mentale, landelijke cliëntenraad, 2003

9 https://www.defenseurdesenfants.be/sites/default/files/2025-01/brochure_dgde_tous_ensemble_hd-1.pdf

10 Avis CCS n°9458, p. 19

C. Un processus participatif ? Oui mais pas n'importe comment !

Nous avons vu supra qu'il existait différentes conceptions de la participation et qu'il était possible de l'appréhender de différentes manières en fonction du contexte, des acteurs·trices concerné·e·s et de tout autre facteur ayant une quelconque influence.

Il peut être frustrant de ne pas aborder la participation avec plus de précisions. Cela dit, il existe effectivement une multitude de fonctionnements et chaque service, chaque professionnel·le trouvera la sienne en fonction de facteurs qui lui sont bien propres. Là est toute la richesse de notre réseau.

Par conséquent, qui de mieux placées que les personnes concernées pour penser la participation dans un contexte donné ?

Toutefois, après 4 années d'expérience, voici quelques conseils qui pourront nous aider à mettre tout cela sur pieds :

– La confiance / le lien avec l'entité professionnelle

Cet élément est peut-être le plus essentiel de tous et pourtant, il n'est pas si évident. En effet, si nous, adultes, professionnel·le·s, avons besoin d'être au minimum en confiance dans un contexte donné, imaginez un·e jeune ou son entourage au sein de votre service. La confiance envers un·e professionnel·le ou un service est essentielle.

En y réfléchissant bien, quelles sont les situations où nos jeunes participent avec le plus d'investissement ? C'est là que nous trouverons les réponses afin de reproduire ou amplifier la participation dans d'autres contextes au sein de notre pratique de travail.

– L'information

L'information va de pair avec la confiance. Comment être dans un cadre de confiance sans être informé complètement ? Il est important de donner aux jeunes et à leur entourage les réponses aux 5 questions simples suivantes : Où ? Qui ? Quand ? Quoi ? Comment ?

Ces questions peuvent paraître bateau mais elles sont pourtant la base pour permettre à l'enfant, l'adolescent·e ou l'entourage de comprendre et de pouvoir s'impliquer davantage.

Plus concrètement, avons-nous l'impression qu'ils ont en tête les réponses à ces questions ? Pensons-nous qu'ils pourraient avoir oublié la réponse à l'une de ces questions et qu'ils n'osent pas nous le demander ? Avons-nous le sentiment qu'ils ne sont pas au clair avec nos missions ? Trouvons-nous que le·la jeune et l'entourage devant nous peuvent comprendre, même à leur manière, ce qu'ils ou elles peuvent proposer d'initiative ?

La liste est infinie afin de se questionner sur la compréhension de l'information des jeunes et de leur entourage. Les 5 questions principales permettent de réfléchir à la marge de manœuvre que les jeunes et leur entourage pensent avoir / ont effectivement.

Dès que le contexte change, il est important de revenir à ces questions et de se demander si tout est toujours bien clair.

L'information, la connaissance, c'est la clé.

– L'essai-erreur

La participation est un mot qui peut faire peur car elle implique une adaptation. Il est parfois difficile de visualiser la manière de procéder à des évolutions afin de l'amplifier au sein de sa pratique de travail. Pourtant, c'est là que l'essai-erreur prend tout son sens et a toute sa place. Il est tout à fait légitime de

tester quelque chose de nouveau et de se rendre compte qu'il faut finalement fonctionner différemment, qu'une autre manière de faire est préférable. C'est tout à fait acceptable. Et un·e jeune, peu importe l'âge, ainsi que son entourage, peut tout à fait l'entendre. Ce n'est pas grave, c'est là qu'il est intéressant d'essayer différemment. Parce que savoir ce qui ne fonctionne pas, cela signifie aussi se rapprocher de la manière qui fonctionne le plus pour soi, son service et son public.

– **Le temps**

Le temps est un facteur qui revient souvent lorsque l'on parle de participation et d'adaptation. Parce que chacun·e d'entre nous est pris·e dans ses réalités de travail. Il y a du travail et il est parfois difficile de voir comment permettre une évolution dans un tel contexte.

Le temps va de pair avec l'essai-erreur. Il est important d'être indulgent·e envers soi-même.

Il n'est pas exagéré de penser que l'adaptation demande un temps de réflexion. Cela dit, il n'est pas nécessaire de vouloir changer millions de choses. Tout changer impliquerait un temps considérable dont on ne dispose pas toujours.

Fonctionner brique par brique aura autant d'effet – si pas plus ! Commençons par une action, une petite évolution. Est-ce ajouter un point « participation » à l'ordre du jour de la réunion d'équipe ? Est-ce réaliser un écrit avec le jeune plutôt que sans ? Est-ce poser une question supplémentaire lors d'un rendez-vous ? Est-ce avoir un référent participation au sein de son équipe ?

Ensuite, testons-en une autre. Les idées sont multiples et les meilleures seront toujours celles qui viennent de soi, de son équipe et de son service.

– **La participation volontaire**

Il est important de laisser libre choix aux jeunes. Participer c'est choisir, c'est donc aussi choisir de ne pas participer. Cette liberté va de pair avec la confiance et le lien que nous avons abordé supra.

– **La déontologie professionnelle**

Cela semble évident mais ça ne l'est pas toujours dans l'esprit de nos jeunes ou entourage. Il est important de leur expliquer son cadre déontologique pour entretenir le lien de confiance dans le cadre d'un processus participatif.

Le secret professionnel s'applique ? Le·la jeune se sentira d'autant plus à l'aise de prendre part à un projet en sachant si ses propos peuvent être répétés ou non.

– **Le droit à l'image**

Dans le cadre d'un processus participatif, nous sommes parfois amenés à prendre des photos, à réaliser des vidéos, etc. Il est important de se questionner sur le droit à l'image. Le·la jeune est-il·elle d'accord ? S'agit-il de jeunes mineur·e·s ou majeur·e·s ? Quid de leur entourage ?

– **Minorité**

Si les jeunes sont mineur·e·s, il est important de se référer aux normes applicables au sein du service, du secteur et dans la législation plus large. Lorsque l'on parle de processus participatif plus large, en général, un formulaire de consentement de la part de toute personne titulaire de l'autorité parentale pourrait s'avérer nécessaire.

– Et le défraiement ?

Dans le cadre de certains processus participatifs, les jeunes ou leur entourage ont un impact tel qu'il ne serait pas possible de poursuivre ce même processus sans eux. Leur présence est d'une telle importance que la démarche en perdrait tout son sens. Le défraiement au titre de volontaire est une possibilité afin de les rétribuer pour le travail fourni¹¹. *Par exemple : les jeunes animent des classes de secondaire avec des professionnel·le·s.*

Pour toute approche sur-mesure, n'hésitez pas à prendre contact avec Erin Dujou, chargée de projet du Réseau Santé Kirikou, afin d'organiser la formation « participation » au sein de votre service !

Connaissez-vous la «Formation participation» ?

Outils, réflexion et mobilisation, du sur-mesure pour votre équipe !



¹¹ <https://www.levolontariat.be/>

D. Vision du plan d'action à long terme

La vision de ce plan d'actions, tout comme le précédent, est de permettre et d'assurer une participation active des enfants, des adolescents et de leur entourage au sein du Réseau Santé Kirikou.

La mise en œuvre du droit à la participation des enfants, des adolescents et de leur entourage nécessite des actions d'information, de création d'opportunités, d'action et de sensibilisation. Il s'agit en effet des 4 axes principaux qui seront mis en action simultanément de manière à travailler sous plusieurs angles afin d'implémenter la participation active de manière progressive et homogène, tout en mobilisant les 3 axes intersectoriels du réseau¹².

« *L'enfant est une personne ayant des droits et des devoirs, et en même temps une personne ayant besoin de soins et de protection* »¹³. Il est important de se mettre d'accord sur l'image de l'enfant que l'on veut défendre. L'enfant est-il un être à protéger ? L'enfant est-il un être qui bénéficie de droits et ainsi un acteur social et moral ayant la possibilité de participer ? Selon nous, l'enfant ne sait pas être l'un sans l'autre. En effet, l'enfant doit être traité de manière égale à l'adulte tout en bénéficiant d'une protection supplémentaire en raison de son statut spécifique d'enfant.

Ainsi, l'enfant doit pouvoir participer activement tout en étant protégé. Il est égal à l'adulte tout en étant autre à l'adulte. Il est « égal » en ce qu'il doit pouvoir faire valoir ses droits et se faire entendre. L'enfant a des choses à dire et sait mieux que personne ce qu'il vit. Il est « autre » en ce qu'il est mineur et a donc des protections supplémentaires indéniables.

¹² les SSM spécialisés (1), les services généralistes de la santé, de l'action sociale et du handicap (2), les services implantés dans la société civile (3).

¹³ Herbots & puts, 2015, Avis CSS n° 9458, p. 27.

E. La participation dans le plan stratégique du Réseau Santé Kirikou

Favoriser la reconnaissance et le pouvoir d'action du jeune

Fiche action A.1

Parole du jeune : Prendre en compte systématiquement les demandes des E/A (et de leurs proches) dans l'élaboration des accompagnements et des soins.

CONSTAT

Enjeux et besoins

- Thématique centrale du Guide « Vers une nouvelle Politique en Santé Mentale des enfants et des adolescents ».
- Mettre le jeune (et ses proches) au centre de l'intervention permet une amélioration des offres d'accompagnement et de soins.
- Logique d'« empowerment ».
- Faire évoluer les pratiques du réseau.
- Visibiliser les bonnes pratiques et soutenir les changements.
- Il faut garder en mémoire que les jeunes ont souvent les réponses. Les soignants et les accompagnateurs doivent se centrer sur ce que les E/A vivent et ressentent. C'est important de les interroger et de rester simple.

États des lieux

- Forte hétérogénéité des pratiques chez les partenaires et les professionnels.
- Les enjeux autour de la légitimité de la parole des jeunes sont importants.
- Ceux-ci se déclinent à différents niveaux (micro-meso-macro).
- Volonté existante, mais difficultés à mettre en pratique au regard des réalités professionnelles.

PROJET

Objectifs

- **Action 1 :** Mettre à disposition des informations adaptées et accessibles aux enfants, adolescents et leur entourage.
Par exemple : développements des pratiques et des initiatives de littératie en santé, etc.
- **Action 2 :** Soutenir les réflexions autour des modèles cliniques.
Par exemple : diffusion d'outils spécifiques, la possibilité d'intervention de la chargée de projet à participation, etc.
- **Action 3 :** Permettre aux jeunes et à leur proche de donner leur avis et de participer au niveau micro, meso et macro. Augmenter le nombre d'opportunités.

Fiches d'actions associées

- Fiche D3 relative à la création et l'actualisation des répertoires et des cartographies
- Fiche B5 relative à la gouvernance
- Fiche C3 relative aux besoins des bénéficiaires

Public-cible

- Professionnels des axes 1, 2 et 3.

FAISABILITÉ

Conditions de mise en oeuvre

- Respect des expertises de chaque professionnel/service/secteur.
- Enjeu transversal dans les actions menées et soutenues par le réseau.

Risques /points de vigilance

- Rester dans des actions de façade, dans de la « fausse » participation.
- Épuisement de la dynamique.
- Mesurer le sens, la pertinence et la faisabilité de la demande.

Moyens nécessaires

- Moyens budgétaires et opérationnels de la convention B4 et des partenaires.
- Octroyer du temps de travail pour réfléchir sur ces enjeux.
- Accompagner les changements institutionnels dans les différentes offres de services.

MISE EN ŒUVRE

Territorialisation

- Territoire de la province de Namur.

Porteur de l'action /acteurs à mobiliser

- Professionnels de l'E/A
- Responsables des services à destination des E/A
- Responsables des offres d'accompagnements et de soins soutenus par le RSK
- Chargée de projet à la participation des jeunes

Autres projets liés à l'action

- Voir les diagnostics sociaux des conseils de prévention des division de Namur et Dinant.
- Projets des services de 1^{re} ligne, notamment les services d'Actions en Milieu Ouvert (AMO).
- Initiatives internes des partenaires.

Expériences et ressources

- Prendre appui sur le plan stratégique 2022-2024 adopté dans le cadre du programme « COACH participation ».
- Document en ligne : <https://www.reseau-sante-kirikou.be/wp-content/uploads/2023/08/PlandactionsParticipation22-24.pdf>
- GT Référent participation.
- Référente participation du SPF Santé Publique (Mme Stéphanie Natalis) et le réseau des Coach participation.
- S'appuyer sur des repères/outils théorico-cliniques permettant de mener un travail autour de l'accueil, de l'identification et de l'analyse de la demande.

Proposition de calendrier

- Actions menées en continu.
- Veille pour saisir les opportunités d'action et les alliances.

A.1

Favoriser la reconnaissance et le pouvoir d'action du jeune

Fiche action A.2

Culture de la participation : Soutenir la parole et la participation des E/A (et de leurs familles) dans le fonctionnement des institutions et des politiques publiques.

CONSTAT

Enjeux et besoins	- Thématique centrale du Guide « Vers une nouvelle Politique en Santé Mentale des enfants et des adolescents. » - Permettre aux bénéficiaires (et à leurs proches) d'intervenir dans le fonctionnement des institutions et dans la gouvernance provinciale. - Logique d'« empowerment ». - Faire évoluer les pratiques des institutions et des instances de concertation. - Visibiliser les bonnes pratiques et soutenir les changements.
États des lieux	- Les mandats 4 et 5 du comité de réseau ne sont pas occupés actuellement. - Les processus décisionnels n'intègrent que rarement les points de vue des enfants et des adolescents. - Les partenaires bénéficiaires du refinancement de 2022 se sont engagés à créer un référent participation au sein de leurs équipes. - Plusieurs partenaires se sont associés sur base volontaire au projet « référent participation ». - Le GT « référent participation » est actif et dynamique.

PROJET

Objectifs	Action 1 : Prioriser des actions transversales au niveau du territoire et du fonctionnement du réseau Santé Kirikou. <i>Par exemple :</i> - Présence de la chargée de participation au comité de réseau et aux réunions internes et/ou externes - Soutenir et s'inscrire dans des projets initiés sur le territoire de la province Action 2 : Soutenir les réflexions autour des modèles cliniques. <i>Par exemple :</i> - Suivre l'actualité et soutenir le développement de la pair-aidance - Créer des opportunités pour soutenir la prise de parole des jeunes et de leur entourage au sein de journées organisées par le réseau/ses partenaires Action 3 : Encourager la désignation d'un référent participation dans chaque service. <i>Sous-actions :</i> - Fédérer les référents participation dans un GT spécifique. - Soutenir et amplifier la dynamique dans les prochaines années.
Fiches d'actions associées	- Fiche B5 relative à la gouvernance - Fiche C6 relative à la continuité des soins - Fiche C7 relative aux coopérations formalisées

Public-cible	- les professionnels des axes 1, 2 et 3. - les responsables des services des axes 1, 2 et 3. - les fonctions stratégiques du RSK.
---------------------	---

FAISABILITÉ

Conditions de mise en œuvre	- Soutien et engagement du comité de réseau. - Soutien et engagement des fonctions stratégiques du réseau sur le moyen et long terme. - Soutien et engagements des partenaires du RSK.
Risques / points de vigilance	- Inertie des fonctionnements décisionnels. - Blocage idéologique. - Veiller à inscrire cette nouvelle philosophie de soin dans la culture institutionnelle (sensibilisation, formation, adaptation des pratiques). - Veiller à accompagner les professionnels de terrain dans la compréhension et l'intégration de la culture de la participation (Ex : la place de la pair-aidance au sein des équipes).
Moyens nécessaires	Moyens budgétaires et opérationnels de la convention B4 et des partenaires.

MISE EN ŒUVRE

Territorialisation	Territoire de la province de Namur.
Porteur de l'action / acteurs à mobiliser	- Responsables des services à destination des E/A - Responsables des programmes d'action soutenus par le RSK - Chargée de projet à la participation des jeunes
Autres projets liés à l'action	- Programme UNICEF. - Projet du SDJ de Namur.
Expériences et ressources	- Prendre appui sur le plan stratégique 2022-2024 adopté dans le cadre du programme « COACH participation ». - Document en ligne : https://www.reseau-sante-kirikou.be/wp-content/uploads/2023/08/PlandactionsParticipation22-24.pdf - GT participation. - Référente participation du SPF Santé Publique (Mme Stéphanie Natalis) et le réseau des Coach participation en FWB. - S'appuyer sur des rapports et initiatives externes (Ex : « What Do You Think ? » coordonné par UNICEF Belgique).
Proposition de calendrier	- Actions menées en continu. - Veille pour saisir les opportunités d'action et les alliances.

F. Le soutien à la fonction de coach participation au sein du Réseau Santé Kirikou

Il est rappelé que la concrétisation et l'opérationnalisation de ce plan d'actions relèvent d'une responsabilité collective des partenaires et des différents programmes d'activités du Réseau Santé Kirikou.

La fonction de coach participation est un aiguillon, un levier facilitateur et une source d'inspiration mais le changement culturel et des pratiques qu'implique la participation des enfants et des adolescentes, notamment aux politiques publiques en santé mentale, passe par l'intéressement progressif de nombreux acteurs et par la mobilisation de différentes ressources.

Pour information, signalons à titre d'illustration que la fonction de coach participation peut déjà s'appuyer pour soutenir sa fonction sur les ressources suivantes : le comité de réseau, la coordination du réseau, le programme de consultation et de liaison intersectorielle, le service Droit des Jeunes de Namur, le comité des fonctions stratégiques du réseau, les référents participation, les partenaires sensibles à la participation, ... Un des enjeux du développement de la fonction passe par l'augmentation et la diversification de ses ressources.

En outre, il est convenu qu'au-delà du budget octroyé par le SPF Santé publique, la fonction coach participation du réseau pourra bien entendu être soutenue par d'autres politiques publiques ou sera encore habilitée à répondre à différents appels à projet favorisant la mission de participation ou à solliciter l'aide de financeurs privés.

G. Les quatre axes en trame de fond

La trame de fond de cette feuille de route est constituée des 4 grandes missions des coachs participation (cf. supra¹⁴) :

- **Axe 1** : La mise à disposition d'informations adaptées et accessibles aux enfants, adolescents et leur entourage ;
- **Axe 2** : Le développement d'actions encourageant l'expression du point de vue des enfants, adolescents et leur entourage ;
- **Axe 3** : Le développement d'initiatives garantissant la participation active des enfants, adolescents et leur entourage (micro, meso, macro) ;
- **Axe 4** : Le développement d'initiatives visant à renforcer la sensibilisation des professionnel·le·s à la participation des enfants, adolescents et leur entourage.

H. Les quatre objectifs

Cette feuille de route est subdivisée en 4 objectifs, composés eux-mêmes de fiches actions :

- **Objectif 1** : Favoriser une évolution de la culture participative au niveau provincial ;
- **Objectif 2** : Amplifier la participation dans les pratiques de travail des partenaires du Réseau Santé Kirikou ;
- **Objectif 3** : Soutenir l'empowerment des enfants, adolescents et de leur entourage dans le Namurois ;
- **Objectif 4** : Contribuer à la participation au niveau national.

Les fiches actions

Objectif 1 : Favoriser une évolution de la culture participative au niveau provincial

- Fiche action 1 : Participer au comité de réseau
- Fiche action 2 : Participer au comité de fonctions stratégiques
- Fiche action 3 : Pérenniser et poursuivre la création d'un réseau de référents participation.
- Fiche action 4 : Organiser et alimenter le GT Axe 4 et 5
- Fiche action 5 : Proposer et actualiser un moyen numérique relatif à la participation des jeunes et de leur entourage

Objectif 2 : Amplifier la participation dans les pratiques de travail des partenaires du Réseau Santé Kirikou

- Fiche action 1 : Animer le GT Référent Participation
- Fiche action 2 : Créer, alimenter et partager une boîte à outils participation
- Fiche action 3 : Proposer une formation à la participation des E/A et entourage aux équipes partenaires
- Fiche action 4 : Valoriser les bonnes pratiques des partenaires en lien avec la participation des jeunes et de leur entourage

Objectif 3 : Soutenir l'empowerment des enfants, adolescents et de leur entourage dans le Namurois.

- Fiche action 1 : Lancer et soutenir la désignation d'ambassadeurs « jeunes » au sein des institutions
- Fiche action 2 : Contribuer à la mise en œuvre des décisions du GT Axe 4 et 5
- Fiche action 3 : Accompagner et soutenir les projets des partenaires du réseau
- Fiche action 4 : Soutenir et accompagner la pair-aidance
- Fiche action 5 : Réfléchir au contact direct du réseau à destination des jeunes et entourage

Objectif 4 : Contribuer à la participation au niveau national

- Fiche action 1 : Participer aux concertations francophones
- Fiche action 2 : Participer aux concertations nationales
- Fiche action 3 : Faire exister le SGT Participation du COMSMEA

Objectif 1 Favoriser une évolution de la culture participative au niveau provincial	Objectif 2 Amplifier la participation dans les pratiques de travail des partenaires du Réseau Santé Kirikou	Objectif 3 Soutenir l'empowerment des enfants, adolescents et de leur entourage dans le Namurois.	Objectif 4 Contribuer à la participation au niveau national
Fiche action 1 : Participer au comité de réseau Fiche action 2 : Participer au comité de fonctions stratégiques Fiche action 3 : Pérenniser et poursuivre la création d'un réseau de référents participation. Fiche action 4 : Organiser et alimenter le GT Axe 4 et 5 Fiche action 5 : Proposer et actualiser un moyen numérique relatif à la participation des jeunes et de leur entourage	Fiche action 1 : Animer le GT Référent Participation Fiche action 2 : Créer, alimenter et partager une boîte à outils participation Fiche action 3 : Proposer une formation à la participation des E/A et entourage aux équipes partenaires Fiche action 4 : Valoriser les bonnes pratiques des partenaires en lien avec la participation des jeunes et de leur entourage	Fiche action 1 : Lancer et soutenir la désignation d'ambassadeurs « jeunes » au sein des institutions Fiche action 2 : Contribuer à la mise en œuvre des décisions du GT Axe 4 et 5 Fiche action 3 : Accompagner et soutenir les projets des partenaires du réseau Fiche action 4 : Soutenir et accompagner la pair-aidance Fiche action 5 : Réfléchir au contact direct du Réseau à destination des jeunes et entourage	Fiche action 1 : Participer aux concertations francophones Fiche action 2 : Participer aux concertations nationales Fiche action 3 : Faire exister le SGT Participation du COMSMEA

Objectif 1

Favoriser une évolution de la culture participative au niveau provincial

Fiche action 1 : Participer au comité de réseau

Enjeux et besoins :

- Soutenir la participation au sein de l'organe de décision du réseau
- Partager les bonnes pratiques aux partenaires du réseau
- Penser la participation au niveau macro du réseau
- Faire évoluer les pratiques du réseau

Etat des lieux :

- Présence presque systématique de la coach participation aux comités de réseau
- Visible évolution culturelle
- Les axes 4 et 5 ne sont pas représentés autour de la table.
- Création du GT Axe 4 et 5 sur volonté du comité de réseau
- Volonté d'amplifier la participation au CRK mais difficulté à penser la mise en pratique.
- Comment permettre un espace pour des jeunes et leur entourage au comité de réseau ?
- Réflexion sur la présence d'une chaise vide ou d'un objet commun en milieu de table
- Idée : Un point participation à chaque CRK

Condition de mise en œuvre : présence de la chargée de projet participation aux comités de réseau

Acteurs·trices à mobiliser : chargée de projet participation, dispositifs et partenaires du réseau

Calendrier : 1 fois par mois

Fiche action 2 : Participer au comité de fonctions stratégiques

Enjeux et besoins :

- Echanger et réfléchir à l'amplification de la participation au sein du Réseau Santé Kirikou avec les fonctions stratégiques
- Réfléchir à la participation au cœur des événements du Réseau
- Soutenir la participation au sein des réflexions des fonctions stratégiques du réseau
- Partager les bonnes pratiques

Etat des lieux :

- Présence de la chargée de projet à la participation aux comités de fonctions stratégiques
- La question de la participation des jeunes et entourage revient régulièrement
- Réflexions sur la possibilité de mettre systématiquement le point à l'OJ

Condition de mise en œuvre : présence de la chargée de projet participation au comité de fonctions stratégique du Réseau

Acteurs·trices à mobiliser : coach participation et fonctions stratégiques du Réseau Santé Kirikou

Calendrier : 1 fois par mois

Fiche action 3 : Pérenniser et poursuivre la création d'un réseau de référents participation

Enjeux et besoins :

- Permettre une évolution des pratiques au sein du Réseau Santé Kirikou
- Visibiliser et partager les bonnes pratiques des partenaires
- Soutenir les évolutions
- Casquette particulière au sein d'une équipe

Etat des lieux :

- Intersectorialité
- Réunion du GT Référent Participation 5 à 6 fois par an.
- Temps d'arrêt pour avoir une vision plus méta de sa pratique
- Partage de bonnes pratiques
- Création d'une boîte à outils participation
- Réflexion sur actions communes à mettre en place

Fiches actions associées : 2.1 - 2.2 - 2.3 - 3.1

Condition de mise en œuvre : désignation de référent·e·s

Acteurs·trices à mobiliser : partenaires du réseau

Calendrier : Action menée en continu

Fiche action 4 : Développer et alimenter le GT Axe 4 et 5

Enjeux et besoins :

- Espace de discussion pour la participation des jeunes et de leur entourage aux organes de décisions (niveau macro)
- S’inspirer d’autres expériences.
- Idée née du Comité de Réseau.
- Existence des axes 4 et 5 dans la convention de réseau.
- Comment permettre aux jeunes et entourage de s’impliquer au niveau du réseau ?

Etat des lieux :

- Actuellement, les axes 4 et 5 ne sont pas représentés au comité de réseau.
- Le GT s’est réuni 2 fois en 2024
- Volonté de relancer ce GT et de l’investir concrètement

Fiches actions associées : 1.3 – 3.2 – 4.1 – 4.2 – 4.3

Condition de mise en œuvre : faire vivre le GT et l’alimenter

Acteurs·trices à mobiliser : Les partenaires du réseau

Calendrier : relance début 2026 et planification à réfléchir avec les partenaires intéressé·e·s.

Fiche action 5 : Proposer et actualiser un moyen numérique relatif à la participation des jeunes et de leur entourage

Enjeux et besoins :

- Présence des jeunes sur les réseaux sociaux
- Toucher davantage de jeunes
- Quels sujets aborder spécifiquement ? Comment faire vivre ce moyen numérique ?
- Participation d'un·e jeune pour ce faire ?

Etat des lieux :

- Seul moyen numérique du RSK est la page Facebook plutôt à destination des professionnel·le·s
- Discussion au sein du GT Référent → rencontre avec chargée de communication du réseau pour le réfléchir; en attente de mise en œuvre concrète.

Fiches actions associées : 2.1 – 3.5

Condition de mise en œuvre : existence d'un moyen numérique

Acteurs·trices à mobiliser : La chargée de communication du Réseau Santé Kirikou et autres dispositifs et partenaires du réseau

Calendrier : à partir de 2026

Objectif 2

**Amplifier la participation dans
les pratiques de travail des
partenaires du Réseau Santé
Kirikou**

Fiche action 1 : Animer le GT Référent Participation

Enjeux et besoins :

- Importance de l'intersectorialité et du collectif
- Partage de bonnes pratiques
- Soutenir les partenaires
- Offrir un espace pour sortir la tête du guidon et avoir un regard plus méta

Etat des lieux :

- GT créé depuis 2023
- Intersectorialité : aviq, aide à la jeunesse, santé mentale, dispositifs du réseau, etc.
- Poursuite des réunions à raison de 4 à 5 par an
- Partage de bonnes pratiques
- Création d'une boîte à outils participation sur base des échanges
- Volonté de mettre en place du concret

Fiches actions associées : 1.3 – 2.2 – 2.3

Condition de mise en œuvre : réunions effectives et ponctuelles du GT

Acteurs·trices à mobiliser : Les partenaires du Réseau Santé Kirikou

Calendrier : 4 à 5 fois par an

Fiche action 2 : Créer, alimenter et partager une boîte à outils participation

Enjeux et besoins :

- Mutualisation et partage des bonnes pratiques
- Utilisation de la facilitation visuelle pour créer l'outils

Etat des lieux :

- Pas encore de répertoire des outils partagés au sein du réseau
- Les partenaires disposent d'une multitude d'outils
- Centralisation pertinente pour le partage de bonnes pratiques

Fiches actions associées : 2.1 – 2.3

Conditions de mise en œuvre : création effective et disponibilité en ligne

Acteurs·trices à mobiliser : chargée de projet participation

Calendrier : à partir de novembre 2025

Fiche action 3 : Proposer une formation à la participation des E/A et entourage aux équipes partenaires

Enjeux et besoins :

- Amplification de la participation au sein du réseau
- Utilité de former les travailleur·euse·s ensemble → Réflexion collective au sein d'un service
- Volonté d'aller au-delà des réflexions individuelles
- L'amplification de la participation des jeunes et de leur entourage au sein du réseau commence au niveau micro

Etat des lieux :

- Formation donnée actuellement
- Retours positifs : dynamique, cohésion, interactif, intéressant, encourageant, participatif, énergisant, stimulant, etc.
- Mobilisation des équipes
- Levier important pour l'amplification de la participation au sein du Réseau Santé Kirikou.

Fiches actions associées : 1.3 – 2.1 – 2.2

Conditions de mise en œuvre :

- Fixation date formation
- Présence de 60% de l'équipe au minimum
- Présence d'un responsable de l'équipe
- Partage d'outils, mobilisation et sur-mesure
- Suivi prévu après la formation

Acteurs·trices à mobiliser : chargée de projet participation + partenaires du réseau

Calendrier : tout au long de l'année ; env. 2 par mois.

Fiche action 4 : Valoriser les bonnes pratiques des partenaires en lien avec la participation des jeunes et de leur entourage

Enjeux et besoins :

- Faire écho des pratiques
- Recenser et partager les bonnes pratiques
- Sensibilisation des professionnel·le·s est l'une des grandes missions en tant que coach participation.
- Donner un coup de pouce aux partenaires qui ont déjà beaucoup d'outils entre les mains

Etat des lieux :

- Les partenaires mettent déjà en place beaucoup de bonnes pratiques en termes de participation
- Le partage de bonnes pratiques est une aide précieuse

Fiches actions associées : 2.1. – 2.4

Condition de mise en œuvre : partage effectif des bonnes pratiques

Acteurs·trices à mobiliser : chargée de projet participation + partenaires

Calendrier : tout au long de l'année

Objectif 3

Soutenir l’empowerment des enfants, adolescents et de leur entourage dans le Namurois.

Fiche action 1 : Lancer et soutenir la désignation d'ambassadeurs « jeunes » au sein des institutions

Enjeux et besoins :

- Nécessité d'entendre l'avis des jeunes en tout temps
- Un tel rôle permettrait aux jeunes de s'exprimer autant au niveau micro, que méso et macro (bottom-up).
- Un lien entre les référent·e·s participation et les ambassadeurs jeunes est clair

Etat des lieux :

- Cette action a été pensée dès la rédaction du plan d'action 2022-2024
- Les discussions au sein du GT Référent ont déjà plusieurs fois fait état de la participation directe des jeunes au sein de notre GT
- Le rôle des jeunes au sein d'un service (meso) et au sein du réseau (macro) a été soulevé à plusieurs reprises au sein du réseau (comité de réseau, comité de fonctions stratégiques, GT Référent, etc.)
- La concrétisation de la désignation nécessite plus de temps : une évolution du réseau progressive est nécessaire afin de ne pas se précipiter et faire les choses correctement.

Fiches actions associées : 1.3 – 1.4 – 2.1

Conditions de mise en œuvre : mettre en place les conditions pour permettre la désignation d'ambassadeurs jeunes → développement du réseau de référents + évolution de la participation au niveau micro au sein des services partenaires afin de préserver les jeunes et préparer correctement un tel niveau de participation.

Acteurs·trices à mobiliser : Les partenaires du réseau et les dispositifs du réseau

Calendrier : à partir de 2027

Fiche action 2 : Contribuer à la mise en œuvre des décisions du GT Axe 4 et 5

Enjeux et besoins :

- Présence de jeunes au sein du GT
- Réfléchir leur présence concrète au sein des organes du réseau

Etat des lieux :

- Actuellement, les axes 4 et 5 ne sont donc pas représentés autour de la table.

Fiches actions associées : 1.3 – 1.4 – 3.2 – 4.1 – 4.3

Conditions de mise en œuvre : existence de la parole des jeunes / entourage dans les organes du réseau

Acteurs·trices à mobiliser : Les partenaires du réseau

Calendrier : à réfléchir en parallèle du GT Axe 4 et 5

Fiche action 3 : Accompagner et soutenir les projets des partenaires du réseau

Enjeux et besoins :

- Donner des opportunités de s'exprimer aux enfants, adolescents et leur entourage
- Les partenaires sont en demande d'accompagnement dans le cadre de la mise en place d'un processus participatif
- L'accompagnement permet de réfléchir avec les professionnel·le·s et les jeunes ; d'être un outil

Etat des lieux :

- Accompagnement à la participation des jeunes dans le cadre de plusieurs projets
- Amplification progressive des processus participatifs
- Disponibilité pour les partenaires

Fiches actions associées : 3.4

Condition de mise en œuvre : accompagnement effectif à l'empowerment des enfants, adolescents et leur entourage

Acteurs·trices à mobiliser : partenaires

Calendrier : tout au long de l'année

Fiche action 4 : Soutenir et accompagner la pair-aidance

Enjeux et besoins :

- La pertinence du partage entre pairs est indiscutable
- Les pairs se comprennent et peuvent s'apprendre beaucoup
- La richesse d'une telle méthode
- Importance du développement de la pair-aidance chez les jeunes

Etat des lieux :

- Actuellement peu de projets incluant la pair-aidance des jeunes.
- Le projet « *La santé mentale, il faut qu'on en parle !* » du Service Droit des Jeunes de Namur le propose via ses animations au sein des classes de 3^e et 4^e secondaire.
- Richesse de la démarche et nécessité de la voir se développer au sein des réseaux E/A

Fiches actions associées : 3.3.

Conditions de mise en œuvre : soutien et accompagnement à la pair-aidance effectif

Acteurs·trices à mobiliser : partenaires du réseau

Calendrier : tout au long de l'année

Fiche action 5 : Réfléchir au contact direct du réseau à destination des jeunes et entourage

Enjeux et besoins :

- Nécessité de réfléchir au sein du réseau à proposer des activités directement à destination des jeunes et de leur entourage
- Plus de visibilité lors de la semaine de la santé mentale.

Etat des lieux :

- Actuellement, pas (ou peu) d'activités organisées par le Réseau Santé Kirikou directement à destination des jeunes et de leur entourage en collaboration avec les partenaires

Fiches actions associées : 1.5.

Conditions de mise en œuvre : réflexion autour de l'organisation effective au sein du réseau

Acteurs·trices à mobiliser : CRK, CFS, dispositifs du réseau et partenaires du réseau

Calendrier : réflexion en continu à partir de 2026

Objectif 4

Contribuer à la participation au niveau national

Fiche action 1 : Participer aux concertations francophones

Enjeux et besoins :

- Nécessité de se réunir entre coachs participation
- Mutualisation des idées, des bonnes pratiques
- Mise en place de projets sur plusieurs provinces
- Réflexion inter-provinciale

Etat des lieux :

- Réunions environ 4 fois par an depuis l'arrivée des coachs participation au sein des réseaux
- Réalités différentes d'une province à l'autre
- Départ de plusieurs coachs participation et nouveaux·elles arrivé·e·s

Fiches actions associées : 4.2 – 4.3

Condition de mise en œuvre : participer effectivement aux réunions

Acteurs·trices à mobiliser : coachs participation francophones

Calendrier : minimum 4 fois par an

Fiche action 2 : Participer aux concertations nationales

Enjeux et besoins :

- Nécessité de se réunir entre coachs participation
- Mutualisation des idées, des bonnes pratiques
- Réflexion nationale sur l'amplification de la participation des jeunes et de leur entourage

Etat des lieux :

- Réunion environ 4 fois par an
- Réalités différentes d'une province à l'autre
- Réalités différentes d'une région linguistique à l'autre
- Complémentarité des régions linguistiques
- Création du sous-groupe de travail participation du COMSMEA
- Poursuite du travail

Fiches actions associées : 4.1 – 4.3

Condition de mise en œuvre : participer effectivement aux réunions

Acteurs·trices à mobiliser : les coachs participation

Calendrier : environ 4 fois par an.

Fiche Action 3 : Faire exister le SGT Participation du COMSMEA

Enjeux et besoins :

- Permettre une participation des jeunes et de leur entourage au niveau macro
- Fonctionner de manière provinciale en fonction des réalités de chaque coach participation : création de lieux pour entendre et permettre la participation des jeunes et de leur entourage
- Relayer du local vers le national lors des concertations francophones et nationales
- Volonté d'accompagner les professionnel·le·s membres du COMSMEA et sous-groupes
- Organisation de journées à Bruxelles ponctuellement.

Etat des lieux :

- Kick-off du SGT Participation le 28 octobre 2024.
- Méthodologie validée pour l'avenir par le COMSMEA et les coachs participation
- Sur Namur, le GT Axe 4 et 5 a aussi pour objectif d'investir leur parole dans ce cadre
- Travail inter-provincial
- Présence de 3 coachs participation effectifs et suppléants au COMSMEA

Fiches actions associées : 1.4. – 3.2 – 4.1 – 4.2

Conditions de mise en œuvre : relayer et mettre ce point à l'OJ des concertations nationales

Acteurs·trices à mobiliser : COMSMEA + sous-groupes ; tous les axes du réseau et dispositifs

Calendrier : tout au long de l'année + ponctuellement lors des concertations nationales

Perspectives

- Développer un réseau d'ambassadeurs jeunes
- Développer le réseau de référents participation
- Agrémenter continuellement la boîte à outils participation
- Poursuivre la formation à destination des services → amplifier l'autonomie des partenaires en termes de participation en donnant les clés pour ce faire.
- Proposer un évènement autour des bonnes pratiques participatives avec les partenaires du réseau et des jeunes/entourage
- Amplifier la participation au sein des organes de décisions
- Amplifier l'évolution culturelle au sein du réseau